



SANS LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS **PAS DE JUSTICE !**

COMMUNIQUÉ :

NOS SALAIRES ET NOS DROITS DOIVENT SUIVRE !!!

Au ministère de la Justice, les personnels administratifs sont indispensables au fonctionnement quotidien de nos services

Dans tous les services et toutes les directions, nous sommes en première ligne :

- Traitement et suivi de dossiers sensibles et complexes ;
- Gestion des carrières et de la paie des agents du ministère ;
- Rigueur budgétaire : évaluation et justification de chaque centime dépensé ;
- Accueil des justiciables et gestion des urgences au quotidien ;
- Maintien de la continuité du service public avec toujours moins d'effectifs et plus de charge de travail !

**POURTANT, NOTRE RÉMUNÉRATION NE REFLÈTE NI LA RÉALITÉ DE NOTRE ENGAGEMENT,
NI L'EXPLOSION DE NOS RESPONSABILITÉS. C'EST INACCEPTABLE !**

1. Gel du point d'indice et blocage des grilles : stop au mépris !

Des années de gel ont dévoré notre pouvoir d'achat face à l'inflation. Pour les secrétaires administratifs, et plus encore pour les adjoints administratifs (catégorie C), la situation n'est plus seulement difficile : elle est scandaleuse.

- **Des traitements indiciaires sous le SMIC** : Dans le premier grade, les agents restent bloqués pendant des années avec un traitement inférieur au minimum légal.
- **Le leurre de l'indemnité différentielle** : L'administration verse une compensation pour 'boucher le trou', mais **CETTE INDEMNITÉ NE COMPTE PAS POUR LA RETRAITE !** C'est le 'tout bénéf' pour l'État, qui fait des économies sur le dos de nos pensions futures !

**COMMENT ACCEPTER QU'UN AGENT EXERÇANT À TEMPS PLEIN AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
PERÇOIVE UN TRAITEMENT INDICIAIRE INFÉRIEUR AU SMIC
ET SE FASSE SPOILER SES DROITS À LA RETRAITE ?**

2. Nos compétences explosent, nos salaires stagnent : ça doit changer !

Nos métiers se sont considérablement complexifiés en 20 ans :

- Procédures de plus en plus lourdes et outils numériques omniprésents ;

.../...

- Pression constante des délais, urgences et situations humaines de crise ;
- Transferts permanents de charges et de responsabilités appartenant normalement au niveau supérieur.

**NOS COMPÉTENCES SE SONT DÉVELOPPÉES, NOS RESPONSABILITÉS SE SONT ACCRUES :
NOS SALAIRES DOIVENT ÉVOLUER EN CONSÉQUENCE !**

3. Reconnaître enfin l'expérience et l'ancienneté

Un agent engagé et investi depuis plusieurs années doit constater une véritable progression de sa rémunération.

Le tassement des grilles écrase nos carrières. L'ancienneté, l'expérience acquise, la maîtrise des procédures et la gestion de la complexité doivent être reconnues à leurs justes valeurs,

**L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE N'EST PAS UNE FAVEUR :
C'EST UNE EXPERTISE AVÉRÉE ET UNE VALEUR QUI NE DOIT PLUS ÊTRE INVISIBLE,
MAIS QUI DOIT SE PAYER !**

► NOS REVENDICATIONS CLAIRES ET FERMES

Nous ne demandons ni aumône ni privilège : nous exigeons justice et respect !

Face à l'impact du gel du point d'indice, aux grilles indiciaires toujours aussi faibles, pour ne pas dire indécentes, et à la non-application des réglementations par notre ministère, **FO JUSTICE** revendique :

- **Revalorisation significative** du point d'indice et rattrapage des pertes accumulées de pouvoir d'achat.
- **Refonte et revalorisation globale des grilles indiciaires** des personnels administratifs (particulièrement de catégorie C) ;
- **Véritable revalorisation quadriennale** et non un simple réexamen de situation symbolique et sans effet.
- **Application immédiate des textes en vigueur concernant les éléments du RIFSEEP et travail sur l'évolution de l'IFSE et du CIA avec une revalorisation réelle et équitable !**

DES SALAIRES DIGNES POUR CELLES ET CEUX QUI FONT VIVRE LE SERVICE PUBLIC !

Si le ministère de la Justice fonctionne, c'est aussi grâce au dévouement et au travail des personnels administratifs.

VOUS N'ÊTES PAS SEULS : FO JUSTICE EST À VOS CÔTÉS !

Face à l'administration, ne restez pas isolés.

Ensemble, faisons respecter nos métiers et nos fiches de paie.

POUR VOS DROITS, VOTRE SALAIRE ET VOTRE DIGNITÉ :

VOTEZ ET FAITES VOTER FO JUSTICE !